



## BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2019

Exemplaire à retourner avant le 20 Janvier 2019 avec votre règlement à :

Danièle CHEPPTTELL – KERBERT – 56500 St ALLOUESTRE tél : 02 97 49 71 22

Siège Social Boclémence 56920 Noyal Pontivy  
GDSA56.fr site internet

N° téléphone :  
N° portable :

Nom  
Adresse

E-mail :

VILLE :

Votre N° Apiculteur (8 chiffres) : \_\_\_\_\_

*Merci d'apporter les corrections nécessaires à vos données personnelles*

### Cotisation de base association – en fonction du nombre de ruches

De 0 à 50 ruche(s) : Nombre de ruches : \_\_\_\_\_ X 0,45 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ € + 16 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €  
 De 51 à 100 ruches : Nombre de ruches : \_\_\_\_\_ X 0,25 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ € + 26 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €  
 De 101 à 300 ruches : Nombre de ruches : \_\_\_\_\_ X 0,15 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ € + 36 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €  
 Plus de 300 ruches : Nombre de ruches : \_\_\_\_\_ X 0,05 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ € + 66 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €

- Assurance Groupama multirisques : nombre de ruche(s) \_\_\_\_\_ X 2,0 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €  
 (Responsabilité Civile, protection juridique, incendie, tempête, vol, vandalisme).

### REVUES DATE LIMITE 30 JANVIER 2019 pas d'abonnement après cette date

-Abonnement à la revue bimestrielle LA SANTÉ DE L'ABEILLE - 18,00 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €  
 -Abonnement à la revue mensuelle L'ABEILLE DE FRANCE - 28,00 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €

L'Abeille de France offre à ses abonnés une assurance Responsabilité Civile, défense et recours pour les 10 premières ruches. Vous pouvez compléter cette assurance pour les autres ruches de votre cheptel.

Je souhaite bénéficier de l'assurance de l'Abeille de France :  OUI  NON  
 Nombre de ruches complémentaires à assurer \_\_\_\_\_ X 0,16 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €

Remarque : Si vous avez choisi l'assurance multirisques Groupama, inutile de souscrire (les risques sont déjà couverts).

Membre CARI -Abonnement à la revue bimestrielle ABEILLE & Cie – 40,50 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €

### FORMATION RUCHER ECOLE AU LYCEE KERPLOUZ AURAY

- Formation niveau 1 -«Débutant» Nombre de personnes : ... X 35,00 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €
- Formation niveau 2 -«Perfectionnement» Nombre de personnes : ... X 35,00 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €
- Formation niveau 3 -«Elevage de reine» Nombre de personnes : ... X 35,00 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €

**Remarque :** Afin de faire bénéficier un maximum de personnes, **un adhérent ne peut s'inscrire qu'à une Seule formation.** Dans le cas d'une participation en couple, il faut considérer 2 personnes. A régler au premier cours au formateur présent. Merci.

**Produits de traitement contre le Varroa – en lien avec le nombre de ruches de la cotisation**

Les tarifs appliqués pour 2019 correspondent aux prix d'achat négociés par l'association.

**Attention :** Les produits de traitement ne peuvent être commandés qu'en cohérence avec le nombre de colonies retenu pour la cotisation de base et sur la base d'un traitement annuel en conformité avec le plan sanitaire d'élevage (P.S.E.).

- Étui de 10 Lanières 25 cm APITRAZ Nombre d'étui \_\_\_\_\_ X 22,00 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €  
1 étui de 10 lanières permet de traiter 5 ruches en application du PSE
- Barquette d'APIGUARD® -Nombre de barquettes : \_\_\_\_\_ X 3,20 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €  
2 barquettes pour traiter 1 ruche en application du PSE.
- Paquets de 2 plaquettes à couper APILIFE VAR® -Nbre paquets \_\_\_\_\_ X 3,80 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €  
2 paquets pour traiter 1 ruche en application du PSE.

**DANS LA LIMITE DE NOS STOCKS**

- Étui de 10 Lanières APIVAR – Nombre d'étui \_\_\_\_\_ X 23,50€ = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €
- Sachet de 10 plaquettes de THYMOVAR – Nombre de sachets \_\_\_\_\_ X 23,10 € = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €  
Traitement pour l'apiculture biologique nous contacter.

La remise des produits à un tiers ne se fera qu'en échange d'une demande écrite de l'intéressé portant : nom, prénom, adresse et n° d'apiculteur.

**La distribution des produits sera uniquement effectuée les :**

**Veillez cocher votre choix** pour une facilité de préparation des médicaments.

- 09 mars 2019 lors de l'Assemblée Générale de printemps qui aura lieu au restaurant JO et CARMEN à REQUINY
- 06 avril 2019, à Koh Koëd – Guénin de 14H30 à 17H30
- 20 juillet 2019, à Koh Koëd – Guénin de 14H30 à 17H30

Une distribution complémentaire sera proposée lors de l'Assemblée Générale d'automne pour les augmentations de cheptel en cours d'année. Cette distribution ne se fera que sur commande. Les prix seront majorés afin de prendre en compte l'augmentation du nombre de colonies correspondantes :

- o APITRAZ - 24,20 € l'étui.
- o APIGUARD - 4,10 € la barquette
- o APILIFE VAR - 4,25 € le paquet

**Vous demandez l'expédition postale des produits,** inscrivez ici le tarif conformément au tableau ci-dessous.

Les tarifs d'expédition des produits sont en fonction des quantités. En cas de commande de plusieurs produits, les tarifs sont cumulatifs. Au-delà de ces quantités, merci de demander le prix avant de commander :

Frais postaux	Lettre suivie 500g Tarif 4,80 €	Colissimo 1 kg Tarif 8,50 €	Colissimo 3 kgs Tarif 10,50 €	Colissimo 5 kgs Tarif 12,50 €
APIVAR	1 à 2	3 à 6	7 à 8	9 à 20
APITRAZ	1	2 à 3	4 à 9	10 à 16
THYMOVAR	1	2 à 3	4 à 8	9 à 18
APILIFE VAR	1 à 6	7 à 20	21 à 70	71 à 120
APIGUARD	1 à 3	4 à 13	13 à 30	31 à 50

**Libellez votre chèque à l'ordre du GDSA 56**

**TOTAL A REGLER : = \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ €**

Je sollicite mon adhésion au G.D.S.A 56 pour l'année 2019.

Je m'engage à respecter le PSE et à faciliter le contrôle vétérinaire ou du Technicien sanitaire Apicole du GDSA56.

J'accepte de recevoir par mail les invitations aux assemblées générales OUI NON

Date :

Signature de l'adhérent :